

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

285A

Je soussigne : DAHEUR NOUREDINE

Titulaire de la CIN : B. 270.12.6

Matricule RAM : 01204

Adresse domicile : 10 RUE DU GOLFE DU BENGALE, AINDIAB,  
CASABLANCA

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr. BENJELLOUN BOUCHRA

Titulaire de la CIN : C. 135242

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

285A

Vu pour la seule légalisation  
Matérielle de la signature de  
Mr.

Daheur Nouredine  
qui a justifié de son identité  
Casablanca le : 09 JAN 2020

Prérogation  
du service

ROYAUME  
DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Service de la légalisation

Signé: Aomar TANDI

Fait à Casablanca le : 09/01/2020

Signature :

